

Michel KERLAU

Décédé(e) le 25 octobre 2013

**POMPES FUNEBRES LOUBERE SALLES Salles 39 rue de la Croix
Blanche - 33770**

LE BARP

Les familles KERLAU, BOUYRIE et BORDERE
Parents, alliés et amis

Ont la grande tristesse de vous faire part du décès de

La cérémonie religieuse sera célébrée le Mardi 29 Octobre 2013 à 16 heures en l'église Sain-Jacques du
Barp où l'on se réunira.

Vous pouvez déposer vos messages de condoléances et témoignages sur ce site.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pour rendre hommage à Michel KERLAU rendez-vous sur www.avis-de-deces.net